Syndicat
des professionnèles,
techniciennes et techniciens
de la santé et des services sociaux
CAPITALE-NATIONALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE
SPTSSS-CSN

Séance 1 16 septembre 2026 : 18h00 à 20h00
Séance 2 17 septembre 2026 : 7h30 à 9h00
Séance 3 17 septembre 2026 : 11h45 à 13h15
Séance 4 17 septembre 2026 : 18h00 à 20h00

En mode virtuel

Étaient présents

Xavier Isabelle	Présidence
Julie Tremblay	Vice-présidence aux relations de travail
Véronique Thibeault	Vice-présidence aux litiges
Catherine Lortie	Secrétariat général

Invités

• Sophie Ouellet	Conseillère FP-CSN
• Sophie Fontaine	Conseillère FP-CSN
• Kathrin Peter	Présidente FP-CSN par intérim

Le quorum est constaté à la suite des quatre séances d'assemblée.

155, boul. Charest Est
Bureau 426, 4e étage
Québec (Québec) G1K 3G6

Téléphone
418 523-0540

Télécopieur
418 647-5727

Courriel
secretariat@sptsss.com

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de l'assemblée générale spéciale
2. Proposition pour accepter les invité-es
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation de l'entente et vote sur la proposition
5. Levée de l'assemblée générale spéciale

1. **Ouverture**

Les membres sont informés que l'assemblée est consécutive, donc l'ouverture a lieu le 16 septembre 2026 à 18h.

2. **Proposition pour accepter les invité-es**

Catherine Lortie présente les invités présents à l'assemblée générale spéciale :
Sophie Ouellet, Conseillère FP-CSN
Sophie Fontaine, Conseillère FP-CSN
Kathrin Peter, Présidente FP-CSN par intérim

Proposition

Il est proposé par André-Philippe Tremblay
appuyé par Anouk Bolduc

d'admettre les invités

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Catherine Lortie fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposition

Il est proposé par Stéphane Garneau
appuyé par Anouk Bolduc

d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée

4. **Présentation de l'entente et vote sur la proposition**

Julie Tremblay fait une introduction sur l'entente qui sera présentée. Kathrin Peter et Sophie Fontaine font la présentation de l'entente de principe portant sur l'ancienneté réseau, les mutations inter-établissements et le règlement des litiges PURA et répondent aux questions.

Proposition
QUE l'assemblée générale du SPTSSS adopte l'entente portant sur les modalités d'application de l'article 3.1 de la Loi 30 et sur les mutations inter établissements, ainsi que sur le règlement des litiges relatifs au processus unique de reconnaissance de l'ancienneté (PURA).

Proposé par Steve Nadeau-Audy
Appuyé par Pierre-Hugue Carmchael
Adopté

5. Levée de l’assemblée générale spéciale

Maxime Dorval propose la levée de l’assemblée lors de la dernière assemblée le 17 septembre 2026 à 19 h 02.

Le secrétaire d’assemblée,



Catherine Lortie